

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)  
Département du Cher

Délibération n° :  
20241125-01

Nomenclature : 7.10.1

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Nombre de votants : 12

OBJET

**Acceptation d'un don**

L'an deux mil vingt quatre  
Le 25 novembre  
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,  
président du CCAS,  
Date de convocation du conseil d'administration : 18/11/2024  
Présents : Claire GOUBET, Céline COMPAIN, Narcisse SALMON,  
Anne-Marie OSWALD, François THOMAS, Isabelle MOREL, Elisabeth  
CLAVIER, Josèphe LAURIER, Florence BARONNET, François-Régis  
THINAT.

Pouvoirs :  
Laurence PAJON donne pouvoir à Fabrice CHOLLET

Absents excusés : Benjamin MARTIN, Chantal JOUANIN, Jean  
LALANNE.

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

**Le conseil d'administration,**

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'accepter un don de 500 € pour le CCAS.

Fait à Saint-Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

La Secrétaire de séance

Fabrice CHOLLET

Anne-Marie OSWALD



Diffusion sur le site internet de la commune le : 11 DEC. 2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)  
Département du Cher

Délibération n° :  
20241125-02

.8Nomenclature : 7.1.8

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Nombre de votants : 12

OBJET

**Tarif des repas portés à domicile**

L'an deux mil vingt quatre  
Le 25 novembre  
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,  
président du CCAS,  
Date de convocation du conseil d'administration : 18/11/2024  
Présents : Claire GOUBET, Céline COMPAIN, Narcisse SALMON,  
Anne-Marie OSWALD, François THOMAS, Isabelle MOREL, Elisabeth  
CLAVIER, Josèphe LAURIER, Florence BARONNET, François-Régis  
THINAT.

Pouvoirs :  
Laurence PAJON donne pouvoir à Fabrice CHOLLET

Absents excusés : Benjamin MARTIN, Chantal JOUANIN, Jean  
LALANNE.

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

**Le conseil d'administration,**

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de fixer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025, le prix des repas portés à domicile et distribués par le CCAS à 8,50 €.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET



La Secrétaire de séance

Anne-Marie OSWALD

Diffusion sur le site internet de la commune le : 11 DEC. 2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)  
Département du Cher

Délibération n° :  
20241125-03

Nomenclature : 7.1.8

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Nombre de votants : 12

OBJET

**Prix des repas des Aînés pour les  
accompagnants**

L'an deux mil vingt quatre  
Le 25 novembre  
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,  
président du CCAS,  
Date de convocation du conseil d'administration : 18/11/2024  
Présents : Claire GOUBET, Céline COMPAIN, Narcisse SALMON,  
Anne-Marie OSWALD, François THOMAS, Isabelle MOREL, Elisabeth  
CLAVIER, Josèphe LAURIER, Florence BARONNET, François-Régis  
THINAT.

Pouvoirs :  
Laurence PAJON donne pouvoir à Fabrice CHOLLET

Absents excusés : Benjamin MARTIN, Chantal JOUANIN, Jean  
LALANNE.

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

**Le conseil d'administration,**

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide de fixer le prix du repas des Aînés pour les accompagnants  
à 33 €.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET



La Secrétaire de séance

Anne-Marie OSWALD

Diffusion sur le site internet de la commune le : 11 DEC. 2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)  
Département du Cher

Délibération n° :  
20241125-04

Nomenclature : 7.1.8

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Nombre de votants : 12

OBJET

**Bons d'achat pour le colis de Noël 2024 des  
aînés**

L'an deux mil vingt quatre  
Le 25 novembre  
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,  
président du CCAS,  
Date de convocation du conseil d'administration : 18/11/2024  
Présents : Claire GOUBET, Céline COMPAIN, Narcisse SALMON,  
Anne-Marie OSWALD, François THOMAS, Isabelle MOREL, Elisabeth  
CLAVIER, Josèphe LAURIER, Florence BARONNET, François-Régis  
THINAT.

Pouvoirs :

Laurence PAJON donne pouvoir à Fabrice CHOLLET

Absents excusés : Benjamin MARTIN, Chantal JOUANIN, Jean  
LALANNE.

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

**Le conseil d'administration,**

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Approuve le principe de distribuer un bon d'achat de 20 € valable dans les commerces sédentaires de Saint-Martin-d'Auxigny pour le colis de Noël 2024 des Aînés.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

La Secrétaire de séance

Fabrice CHOLLET

Anne-Marie OSWALD



Diffusion sur le site internet de la commune le : 11 DEC. 2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)  
Département du Cher

Délibération n° :  
20241125-05

Nomenclature : 7.1

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Nombre de votants : 12

OBJET

**Aide d'urgence à une famille  
Secours n°9/2024**

L'an deux mil vingt quatre  
Le 25 novembre  
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,  
président du CCAS,  
Date de convocation du conseil d'administration : 18/11/2024  
Présents : Claire GOUBET, Céline COMPAIN, Narcisse SALMON,  
Anne-Marie OSWALD, François THOMAS, Isabelle MOREL, Elisabeth  
CLAVIER, Josèphe LAURIER, Florence BARONNET, François-Régis  
THINAT.

Pouvoirs :  
Laurence PAJON donne pouvoir à Fabrice CHOLLET

Absents excusés : Benjamin MARTIN, Chantal JOUANIN, Jean  
LALANNE.

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

**Le conseil d'administration,**

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'accorder à une famille de la commune une aide de 640 €  
pour sa facture d'énergie.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET



La Secrétaire de séance

Anne-Marie OSWALD

Diffusion sur le site internet de la commune le : 11 DEC. 2024



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY (18110)  
Département du Cher

Délibération n° :  
20241125-06

Nomenclature : 7.1

Nombre de conseillers  
En exercice : 15  
Présents : 11  
Nombre de votants : 12

OBJET

**Aide d'urgence à une famille  
Secours n°10/2024**

L'an deux mil vingt quatre  
Le 25 novembre  
Le conseil d'administration du CCAS de SAINT MARTIN D'AUXIGNY  
Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,  
A la mairie, sous la présidence de Monsieur Fabrice CHOLLET,  
président du CCAS,  
Date de convocation du conseil d'administration : 18/11/2024  
Présents : Claire GOUBET, Céline COMPAIN, Narcisse SALMON,  
Anne-Marie OSWALD, François THOMAS, Isabelle MOREL, Elisabeth  
CLAVIER, Josèphe LAURIER, Florence BARONNET, François-Régis  
THINAT.

Pouvoirs :  
Laurence PAJON donne pouvoir à Fabrice CHOLLET

Absents excusés : Benjamin MARTIN, Chantal JOUANIN, Jean  
LALANNE.

Secrétaire de séance : Anne-Marie OSWALD.

**Le conseil d'administration,**

Sur proposition de la vice-présidente,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Décide d'accorder à une famille de la commune une aide de 300 €  
pour sa facture d'énergie.

Fait à Saint Martin d'Auxigny et délibéré au jour, mois et an susdits

Le Président

Fabrice CHOLLET



La Secrétaire de séance

Anne-Marie OSWALD

Diffusion sur le site internet de la commune le : 11 DEC. 2024

